

Sortir de la violence Qui peut aider ?

Police – numéro d'urgence 110
Protection des victimes – personne de contact
0331 55081090

Centre de conseils aux femmes 0331 974695
Frauenberatung@frauenzentrum-potsdam.de
Garnstraße 33, 14482 Potsdam

Conseil aux victimes / Clinique de
traumatologie Potsdam 0331 2802725
potsdam@opferhilfe-brandenburg.de
Jägerstraße 36, 14467 Potsdam
Conseils et aide en cas de violence domestique
et sexuelle, soutien juridique

Frauenhaus Potsdam 0331 964516
Frauenhaus@frauenzentrum-potsdam.de
Postfach 60 01 32, 14401 Potsdam
Centre de protection pour les femmes et leurs
enfants en cas de violence domestique

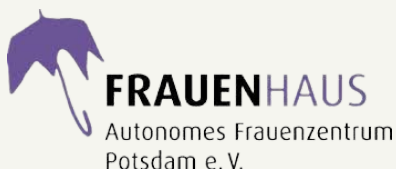
Weisser Ring e.V.
Centre d'aide à Potsdam (urgences)
0151 5516 4716
pdm@mail.weisser-ring.de
Nansenstraße 12, 14471 Potsdam
Conseil aux victimes d'infractions pénales

Déléguée à l'égalité entre femmes et hommes
de la ville de Potsdam 0331 289 1084
Gleichstellung@rathaus.potsdam.de
Friedrich-Ebert-Straße 79/81, 14469 Potsdam
Conseil et information



08000 116 016

www.hilfetelefon.de



Éditeur : Capitale Potsdam
Groupe de travail Protection des victimes
Bureau pour l'Égalité des Chances et la Diversité
Design – Susanne Plath
Courriel : gleichstellung@rathaus.potsdam.de



Aide pour lutter
contre la violence
LE SILENCE N'EST PAS (PLUS)
UNE OPTION !



Groupe de
travail pour la
protection des
victimes

POTSDAM

Französisch

Violence conjugale

La violence conjugale est le nom donné à la violence perpétrée au sein d'un mariage, d'un partenariat ou d'une famille – ou entre des personnes qui ne vivent plus sous le même toit après une séparation.

La violence conjugale sévit dans tous les groupes de notre société, indépendamment des revenus, de l'éducation ou de l'âge, par exemple.

Il existe différents types de violence conjugale tels que:

VIOLENCE PHYSIQUE

Frapper avec ou sans objets, pousser, secouer, mordre, étrangler, ligoter, lancer des objets, agressions physiques pouvant aller jusqu'à l'homicide.

VIOLENCE SEXUELLE

Acte sexuel commis par la violence ou la contrainte pouvant aller jusqu'au viol.

VIOLENCES SOCIALES

Restrictions dans la vie sociale d'une personne telles que l'influence dans la prise de décision, l'interdiction ou le contrôle strict des contacts familiaux et extérieurs, la séquestration.



VIOLENCE CHEZ LES ENFANTS

Nombreux sont les professionnels qui restreignent le terme « violence conjugale » aux couples adultes. Dans le cas de la violence contre les enfants et les jeunes, une distinction est faite entre la violence physique, sexuelle et émotionnelle. Même si des enfants ou des adolescents assistent « seulement » à la violence conjugale, cela a un effet négatif sur le bien-être de l'enfant.

VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

Inclut à la fois les menaces graves, la contrainte, la privation de liberté, la traque furtive après une séparation (Stalking/harcèlement).

Le mépris, les insultes, l'humiliation, le fait d'inculquer un sentiment de culpabilité, l'intimidation ou les injures sont également considérés comme de la violence psychologique.

VIOLENCE ÉCONOMIQUE

Inlut l'interdiction ou l'obligation de travailler, la confiscation du salaire ainsi que le contrôle exclusif des ressources financières par une personne au sein du couple.

VIOLENCE CONJUGALE – PARLER AIDE !

Vous êtes victime de violence conjugale? Vous êtes inquiet pour quelqu'un dans votre quartier ou dans votre entourage? Alors aidez et brisez le silence!

Les offres des centres d'écoute de Potsdam s'adressent à toutes les personnes ayant subi des violences, quels que soient leur âge, leur niveau d'éducation, leur orientation sexuelle, leur statut social ou leur origine culturelle, et quels que soient le moment et le type de violence qu'elles ont subies.

L'objectif du groupe de travail pour la protection la protection des victimes est d'améliorer les structures d'accueil des victimes d'actes de violence.